

# La journée du 31 octobre 1870 à Paris

Autor(en): **Duquet, Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **38 (1893)**

Heft 6

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-337076>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

breux. C'est bien assez en général que 140 hommes par compagnie; si ce sont des conscrits, c'est deux fois trop fort. »

Plus tard, dans le projet d'organisation de l'armée qu'il dicta à Ste-Hélène et qu'il faut regarder comme son testament militaire, il proposa *des compagnies de 158 hommes*. A cette époque, les masses principales combattaient en colonnes serrées, aujourd'hui en groupes de tirailleurs.

**Forts des expériences faites à la guerre par les armées des nations voisines et des jugements irréfutables des plus grands organisateurs militaires de notre siècle; tenant compte, en outre, de la configuration de notre sol et de l'insuffisance de l'instruction de notre armée de milices, nous ne voyons que des désavantages et aucun avantage dans le renforcement de nos unités de combat si l'on n'augmente pas en même temps les cadres pour la conduite des troupes.**

*Un tel renforcement du bataillon ne pourrait être considéré que comme un expédient là où un excédent de troupes aguerries devraient être intercalées dans des cadres existants qui, faute de moyens, ne pourraient être eux-mêmes renforcés.*

*Dans une armée de milices on ne saurait aller aussi loin dans ce sens que dans une armée disposant de soldats qui ont servi trois ans et qui sont entourés d'un cadre permanent.*



## La journée du 31 octobre 1870 à Paris.

Cette triste journée, que le récent livre de M. Duquet, dont nous parlions dans notre dernier numéro<sup>1</sup>, appelle une tragi-comédie, a joué un si grand rôle dans la seconde période de la guerre de 1870 et se trouve si bien éclairée et résumée par le chapitre : *Le trente-un octobre*, de l'éminent et consciencieux historien, que nous ne résistons pas au désir d'en reproduire les extraits ci-après :

« C'est une pièce à tiroirs », a-t-on dit, à propos du Trente-et-un-Octobre. C'est vrai, mais une pièce dont l'influence a été déplorable, qui a permis aux incapables du Quatre-Septembre de continuer leur absurde système de défense, qui a, surtout, eu le mortel résultat de

<sup>1</sup> Paris. La Malmaison. Le Bourget et le 31 octobre. 21 octobre-1<sup>er</sup> novembre par M. Alfred Duquet. Paris. Bibliothèque Charpentier. 1893. 1 vol. avec deux cartes, un plan et un fac-similé. Prix 3 fr. 50.

conserver, pour deux mois encore, la nullité militaire de M. Trochu, et, à la faveur du plébiscite, de laisser croire que la confiance de la population était revenue à cet interminable discoureur.

Oui, certes, sans le Trente-et-un-Octobre, la masse des citoyens se serait soulevée contre ce général méconnu jusque-là, et MM. Ernest Picard et Jules Favre seraient peut-être parvenus à l'éloigner d'un poste où il se cramponnait avec l'énergie de la vanité inconsciente. Mais la consolidation de M. Trochu comme généralissime n'est pas le seul malheur causé par l'envahissement de l'Hôtel de Ville : la rupture des négociations entamées par M. Thiers en a été une autre bien regrettable conséquence.

Quoi qu'il en soit, tous les malheurs fondaient, en même temps, sur Paris, et le Gouvernement, après les avoir, d'abord, mesquinement cachés, les dévoilait, maintenant, tous ensemble, aux assiégés, avec une brutalité inexplicable.

« J'avoue, a écrit M. Jules Simon, qu'il y eut une maladresse de commise dans la nuit du 30 au 31 octobre. Verser à la fois sur Paris, comme on le fit, ces trois nouvelles de la perte de Metz, de la reprise du Bourget par l'ennemi et des projets d'armistice, considérés comme des projets de capitulation par la partie la moins éclairée de la population, c'était une imprudence véritable. »

Imprudence d'autant plus impardonnable que, « le 30, à dix heures du soir, M. Etienne Arago, averti par les rapports qui lui venaient des mairies d'arrondissement, était entré au Conseil et avait prédit que la journée du lendemain serait orageuse. Il avait averti aussi la Préfecture de police ». Malheureusement, M. Edmond Adam, « qui assistait à la réunion, donna, au contraire, aux membres du Gouvernement, l'assurance qu'aucun danger sérieux ne les menaçait ».

« Mon cher ami, dit-il à M. Etienne Arago qui le priait de convoquer deux bataillons de la Garde nationale, le lendemain matin, de très bonne heure, vous fatiguez trop la Garde nationale. — J'aime mieux la fatiguer avant qu'après », répondit le maire de Paris.

Le général Trochu, lui, appuya M. Edmond Adam : « Oui, mon cher maire, écoutez notre cher Préfet de police.... » M. Etienne Arago se tut. Seul, M. Rochefort désapprouva l'insertion des trois nouvelles à l'*Officiel*. « Ce numéro du *Journal officiel* est gros d'une révolution », dit-il à ses collègues. On ne l'écouta pas.

Cependant, le ministre des Affaires étrangères pria le Préfet de police de rester debout toute la nuit et de le prévenir à la moindre alerte. Le commandant supérieur de la Garde nationale reçut les mêmes instructions.

Les trois notes parurent donc à l'*Officiel* du 31.

On juge de l'effet produit par ces trois communications ! Ce fut un soulèvement moral universel.

Que'ques modérés restent chez eux, mais la grande masse des

citoyens se précipite dans la rue, sur les boulevards, et, des groupes, partent des cris furieux contre le Gouvernement.

Tous ces hommes « reprochent amèrement au Gouvernement l'échec du Bourget: il fallait, ou abandonner cette position, si elle était inutile, ou savoir la défendre », etc. Bref, l'irritation est partout.

Personne ne s'étant attendu à de pareils événements, personne, non plus, ne s'est préparé à en profiter pour renverser les hommes de l'Hôtel de Ville.

Cependant, la réflexion revient peu à peu dans les esprits. « Partout grandit la résolution d'imposer au pouvoir certaines réformes, au moins certains changements dans les personnes. Un nom, populaire entre tous, est dans toutes les bouches: on réclame l'entrée de Dorian au Gouvernement; » beaucoup de groupes veulent la démission du général Trochu.

Instinctivement, l'on se porte du côté de l'Hôtel de Ville, cette usine à manifestations et à révolutions. La foule grossit devant le bâtiment municipal, foule sans armes, mais criant, gesticulant et qu'un rien, malgré la pluie qui tombe fine, froide et serrée, peut enflammer et précipiter dans l'intérieur de l'édifice. Et le Gouvernement ne donne pas signe de vie!

Le Préfet de police vient d'écrire à M. Etienne Arago, maire de Paris, la lettre suivante: « Mon cher maire, « Je vous tiendrai au courant des émotions de la journée, et je vous prie de bien vouloir me faire part aussi des renseignements que vous recevrez.

» Si, *contre mon attente*, des troubles paraissaient devoir éclater, nous aurions toujours le temps, je l'espère, de consulter le général gouverneur sur la nécessité de battre le rappel; il y aurait du danger à le battre trop tôt. — Tout à vous, — EDMOND ADAM. »

Cette lettre est d'autant plus étrange que, de grand matin, avant d'aller chez le Gouverneur, le Préfet de police trouvait la situation grave. Le passage suivant du Journal de M<sup>me</sup> Adam le montre bien:

« Il n'y a pas de complot. Adam l'affirme. Mais l'*agitation sera extrême*. Les plus violents ennemis du Gouvernement, hier encore, dans les clubs, dans leurs conciliabules, ajournaient leurs desseins. Vont-ils profiter de l'occasion? *Cela n'est pas douteux. Le danger éclatera dans l'après-midi*. Adam croit qu'on pourrait le prévenir en montrant beaucoup de gardes mobiles. Mais *l'effet n'est pas certain*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Adam, pp. 196 et 197. — On nous a fait observer qu'il ne fallait pas accorder trop de crédit au Journal de M<sup>me</sup> Adam, qu'elle était très portée à l'exagération et, grâce à une riche imagination, à croire tout ce qu'elle racontait. A ce sujet, on nous rappelait le propos de Gambetta: « M<sup>me</sup> Adam, quoique manquant d'instruction première, est une femme intelligente, sachant admirablement s'assimiler le travail des autres. Mais elle a besoin d'un contrepoids. Par suite de la mort d'Adam, elle en man-

De plus, les rapports de la nuit ont avisé le Préfet que l'agitation grandit; ceux du matin ne sont pas plus rassurants. A huit heures et demie, dit M<sup>me</sup> Adam, à dix heures, dit le général Trochu, le Préfet de police va trouver le Gouverneur, au Louvre. M. Edmond Adam propose un grand déploiement de gardes mobiles et est opposé à ce que l'on batte le rappel si l'on veut se servir de la Garde nationale seule pour conjurer l'émeute, à laquelle il ne croit pas.

M. Trochu, lui, ne veut se servir que de la force morale pour se défendre et n'emploiera ses autres forces que si MM. Flourens et Blanqui se mettent de la partie.

Le Préfet de Police, ne pouvant obtenir un ordre précis et s'apercevant que le général commence un discours, interprète le mot *force morale* par *Garde nationale*, sort du Louvre, se rend à la place Vendôme et demande que dix bataillons se rendent le plus tôt possible à l'Hôtel de Ville pour le couvrir.

C'était un peu tard; c'est pendant la nuit que ces ordres auraient dû être donnés; mais ni le Gouverneur, ni le Préfet de police, ni le commandant supérieur de la Garde nationale n'y avaient songé.

Rentrant à la préfecture, M. Edmond Adam passe à l'Hôtel de Ville et, devant lui, dix autres bataillons sont réclamés à l'état-major de la place.

A huit heures du matin, une réunion générale des délégués des vingt arrondissements de Paris s'était tenue place de la Corderie. Elle avait été nombreuse. Millièrè s'y était rendu, il avait harangué les délégués, peint la situation en des termes empreints d'une extrême violence. Lefrançois avait déclaré que ce n'était plus l'heure de délibérer, qu'il fallait agir, marcher sur l'Hôtel de Ville, y pénétrer de vive force, y prononcer la déchéance du Gouvernement et y constituer une commission provisoire qui ferait procéder à la nomination de la Commune. Son avis avait été adopté. Les délégués étaient sortis précipitamment de leur salle et s'étaient dirigés sur l'Hôtel de Ville.

Mais que deviennent les bataillons commandés pour la garde de l'Hôtel de Ville? « Ils récriminent au lieu de se former. On délibère s'il faut marcher, pour soutenir le Gouvernement, ou laisser ses fusils et se joindre à la manifestation. » En somme, des bataillons convoqués pas un seul ne bouge. « C'est que l'émotion de Paris est

que maintenant. Semblable à un cerf-volant sans queue, elle pique des têtes à droite et à gauche, et s'abîmera, un jour ou l'autre, dans une suprême culbute. » Nous n'avons pas à apprécier cette opinion de l'ancien familier de la maison, et nous répondons que, précisément, le Journal de M<sup>me</sup> Adam a été écrit, publié, au lendemain de la guerre, du vivant d'Edmond Adam, qu'il en a lu le manuscrit, qu'il en a souvent causé avec sa femme, qu'il en a corrigé les épreuves et que, par conséquent, il l'a homologué, rendu sien, pour ainsi dire, ce qui lui donne une valeur historique.

générale et profonde. Elle s'empare de tous les cœurs à la fois, en pénétrant de douleur et de colère. »

Atterrés par la condamnation de l'opinion publique, les gouvernants ne se hâtent pas de se réunir. Le général Trochu ne donne aucun ordre, ne provoque aucune mesure. Le général Tamisier, commandant de la Garde nationale, qui ne peut se leurrer sur les sentiments de ses subordonnés, ne tient pas à se compromettre et demeure dans l'inaction.

M. Etienne Arago, lui, n'imité pas sa réserve. A dix heures du matin, averti par plusieurs maires qu'ils ne peuvent plus contenir la population surexitée, il convoque, d'office, pour une heure précise, tous les maires d'arrondissements afin d'aviser aux mesures à prendre par suite de l'éclipse du Gouvernement. Néanmoins, il le prie de se faire représenter à cette réunion des maires par MM. Trochu et Jules Favre. Puis, il demande au Préfet de police de faire battre la générale, mais celui-ci lui répond, comme nous venons de le voir, « qu'il y aurait inconvénient à le faire trop tôt ».

A la même heure, M. Jules Ferry, qui s'était transporté à l'Hôtel de Ville, parle avec une députation du bataillon de Vaugirard.

Aussi bien, la foule grossissait de minute en minute sur la place de Grève. Un mouvement se produit, et des centaines d'hommes se dirigent sur la porte de l'Hôtel de Ville. Cette première foule est bruyante, « elle demande des élections municipales et surtout plus de décision dans l'action militaire, elle ne fait pas entendre le cri : *La Commune* ».

« Le péristyle, qui est très vaste, est envahi, et il est à craindre que les envahisseurs n'en viennent aux mains avec les trois compagnies de mobiles et la compagnie de gendarmerie qui gardent la cour et les couloirs.

En effet, les mobiles de l'Indre se mettent en travers de la foule, le commandant Dauvergne a fait attacher la baïonnette au canon, quelques sifflets viennent de retentir : un conflit est imminent. MM. Arago, Brisson, Floquet, Clamageran et Hérisson apparaissent alors et la série des discours commence.

Le peuple, tout d'abord, semble ne pouvoir résister à une pareille averse de rhétorique ; il « recule, sans, toutefois, évacuer le péristyle entièrement. Bientôt, le désordre reprend, M. Floquet ne peut achever sa harangue : les cris les plus discordants lui couvrent la voix.

M. Jules Ferry commence à s'émouvoir ; il télégraphie, d'abord, à M. Jules Favre, que la foule devient menaçante, que les grilles vont être forcées ; puis, il se décide à aller, lui-même, au ministère des Affaires étrangères, mettre son collègue au courant d'une situation qu'il semble ignorer. M. Pelletan le remplace à l'Hôtel de Ville et se charge de recevoir les députations.

C'est alors que quelques émeutiers ébranlent la grille de la rue de

Rivoli, l'escaladent, pénètrent dans le jardin et se précipitent dans la cour et le rez-de-chaussée du palais. Les bataillons de la garde nationale, qui sont de garde, laissent faire s'ils n'approuvent pas.

« Des compagnies de gardes nationaux sans armes, mais accompagnés de leurs officiers, arrivent successivement; elles annoncent que les bataillons de Belleville sont en marche, que les têtes des colonnes sont à la hauteur des boulevards et que les bons bataillons de gardes nationaux lèvent la crosse en l'air. Cette nouvelle, qui est vraie, encourage les factieux; l'animation de la foule devient plus vive. »

Pendant ces petits événements, les maires arrivaient et étaient dirigés vers la salle du Conseil municipal. De leur côté, M. Etienne Arago et ses adjoints, enfermés dans le bureau du maire de Paris, avisaient aux propositions qu'ils allaient faire aux maires provisoires. Leur résolution fut « qu'il fallait soumettre à la réunion des maires un projet d'élections municipales, au plus bref délai; lequel projet, sitôt après le vote de la réunion, serait présenté à l'acceptation du Gouvernement <sup>1</sup> ».

Nous ne saisissons pas bien la logique de cette résolution.

Quand M. Etienne Arago, suivi de ses adjoints, entre, à une heure, dans la salle du Conseil municipal, tous les maires sont à leur poste, et la discussion commence immédiatement. La délibération est aussi longue que tumultueuse. « Organes des populations qu'ils voyaient de près, les administrateurs des vingt arrondissements font entendre des plaintes et des réclamations énergiques, dont quelques-uns vont jusqu'à des transformations radicales du pouvoir.

Devant l'abdication des hommes du Quatre-Septembre, les maires se constituent en conseil et font acte de gouvernement.

« Trois résolutions sont proposées et votées à l'unanimité: la fermeture immédiate des portes de Paris, afin de couper court à toute négociation avec l'ennemi; l'élection à bref délai, non pas d'une Commune nommée au scrutin de liste, mais d'un conseil municipal, composé de quatre représentants par arrondissement; enfin, et avant tout, la levée en masse. »

Le bureau de l'assemblée des maires est donc chargé d'aller informer le Gouvernement du vote d'acclamation, qui le remplaçait en fait, et de lui en demander la ratification, c'est-à-dire sa démission.

Au cours de ces multiples événements, les messages s'étaient succédés auprès de chaque membre du Gouvernement pour réclamer sa présence à l'Hôtel de Ville.

M. Jules Simon s'y trouvait déjà, depuis onze heures, car il s'était rendu à la réunion de la Commission des subsistances. M. Pelletan répondait aux députations, en l'absence de M. Jules Ferry. Celui-ci était arrivé à l'hôtel du quai d'Orsay, annonçant à M. Jules Favre et

<sup>1</sup> Etienne Arago, p. 246.

à M. Thiers que, d'un instant à l'autre, l'Hôtel de Ville serait envahi. Pendant qu'ils délibéraient, un télégramme leur apprenait que c'était fait, qu'une foule d'hommes avait pénétré dans la grande salle. M. Jules Favre, qui craignait pour la sûreté de M. Thiers et qui aurait voulu l'accompagner jusqu'au pont de Sèvres, comprend qu'il n'y a plus à tergiverser : il confie le futur président de la République à des officiers sûrs, l'embrasse et s'éloigne rapidement dans la direction de l'Hôtel de Ville, en compagnie de M. Ernest Picard qu'il avait rencontré sur le seuil du ministère, venant faire ses adieux à M. Thiers. M. Jules Ferry part de son côté, tout seul.

Aux environs de l'Hôtel de Ville, la foule barre le passage à MM. Favre et Picard. Ils font un détour et se rendent à la Préfecture de police. Il est une heure, et, depuis quelques minutes, M. Edmond Adam est parti pour l'Hôtel de Ville. M. Georges Pouchet ne peut leur donner aucun renseignement, ces messieurs sortent, se heurtent de nouveau à des flots de monde et ce n'est qu'après de longs efforts qu'ils parviennent à s'introduire dans le palais municipal, malgré la répugnance de M. Ernest Picard à se jeter dans la gueule du loup ; en effet, le malin personnage croyait qu'il était fort inutile de s'offrir en holocauste aux factieux, qu'il était plus sage de se soustraire à leur action et de combiner, sans perdre une minute, les moyens d'attaque qu'il devenait nécessaire d'employer contre eux. Les raisons de sentimentalité, qui troublaient toujours M. Jules Favre, lui font repousser les conseils de son ami : ils entrent. Il est un peu plus de deux heures.

Rien ne saurait donner une idée exacte de ce qu'est, à ce moment, l'intérieur de l'édifice. On peut, pourtant, le comparer à une ruche d'abeilles dans laquelle on a donné un fort coup de pied. Enfin, après force bousculades, force horions, force injures, car on les a reconnus, les deux anciens *Cinq* pénètrent dans la salle des séances du Gouvernement.

Tous les membres ne s'y trouvaient pas. Le général Trochu, qui, à onze heures et demie, étant à déjeuner, avait reçu une dépêche le pressant d'accourir à l'Hôtel de Ville, était allé, avec MM. Jules Simon et Pelletan, dans la salle du Trône, afin d'y recevoir une députation, si l'on peut appeler une députation un millier de personnes qui ont forcé les grilles, culbuté les mobiles dans les escaliers et envahi tumultueusement les appartements de l'Hôtel de Ville. En effet, les gendarmes et les mobiles de service avaient été hors d'état de s'opposer à l'irruption, le général Trochu ayant prescrit de ne pas faire feu.

Cette foule avait alors à sa tête M. Maurice Joly qui, très justement, reprochait au général Trochu l'abandon du Bourget qu'il taxait d'acte de trahison. Debout, les bras croisés, le Gouverneur écoutait l'accusateur que la foule interrompait pour invectiver le



général. Celui-ci, malgré toute son habileté de parole, ne répondait rien de sérieux à son adversaire, et les huées reprenaient de plus belle.

A cet instant paraît M. Jules Favre, à la figure blême, à la lèvre dédaigneuse, à l'œil tristement inquiet. La fureur des envahisseurs se tourne contre lui. M. Maurice Joly, toujours ardent mais fort correct, « lui reproche amèrement ses projets d'armistice qui, dans sa pensée, sont un acheminement vers la capitulation ». « Vous ne trahissez pas, je le veux bien, dit-il, — et la foule autour de lui crie : *Si! Si!* — non, vous ne trahissez pas, mais vous êtes insuffisants; vos temporisations perdent tout; le peuple ne vous destitue pas (*Voix nombreuses: Si! Si! la Commune!*), mais il exige l'adjonction d'hommes plus résolus. »

Le général Trochu s'empresse de saisir la question de l'armistice, sur laquelle il est facile de se défendre. Son éloquence se donne carrière : « il explique longuement les avantages et la nécessité d'un armistice. Il s'agit de négocier, non de capituler, » en un mot, « il dit si bien ce qu'est l'armistice, quel en est le but, quelles en seront les conséquences, que tout autre auditoire serait convaincu et entraîné.

Mais, en même temps, M. Trochu veut se justifier du Bourget. La tâche est au-dessus de ses forces, des interruptions véhémentes, des récriminations désordonnées, des injures, des menaces s'élèvent de nouveau dans cet auditoire confus et tumultueux.

Dépité, le général Trochu se fâche et fend violemment le groupe qui lui barre l'accès de la porte de la salle du Conseil. Couverts de huées, MM. Jules Simon et Pelletan le suivent : ils disparaissent tous les trois. Revenus près de leurs collègues, ils leur racontent la bourrasque qu'ils viennent d'essayer : l'anxiété redouble chez les membres du Gouvernement.

La salle du Trône est alors évacuée volontairement par la foule; un bataillon de mobiles, sur l'ordre du général Trochu, remplit le grand escalier. On parvient, en même temps, à fermer la grande porte, la plus voisine du quai, on place des mobiles bretons derrière ses épais battants en chêne massif. Le Gouvernement commence à respirer, mais il ressemble toujours, selon l'expression de M. Jules Simon, à une garnison assiégée par des forces très supérieures. Et le général Tamisier n'arrive pas!

Les mobiles du grand escalier sont, derechef, en butte aux poussées de la foule qui pénètre quand même dans l'édifice comme l'eau filtre à travers les fentes des portes les mieux jointes. Le général Trochu se précipite de ce côté afin de conjurer un conflit sanglant. Il essaie de calmer les manifestants : sa voix est couverte par les cris de colère et l'on veut lui faire un mauvais parti. Sa situation devient critique : « *A bas Trochu! Pas d'armistice! La levée en masse!* » Vainement M. Jules Simon laisse couler son éloquence

sacerdotale, vainement M. Garnier-Pagès, M. Rochefort veulent élever la voix, M. Jules Simon est appelé *calotin*; « *Rentre dans ton faux-col!* » crie-t-on à M. Garnier-Pagès; « *Ta lanterne est éteinte, va te coucher!* » dit-on à M. Rochefort. MM. Floquet et Brisson vont expliquer à leurs mandants le motif de leur absence prolongée.

Mais le commandant Dauvergne, des mobiles de l'Indre, dégage le général qui rentre dans la salle du conseil.

Il était temps : quelques instants après, les émeutiers bousculent les mobiles, frappent le commandant Dauvergne, lui arrachent la barbe, déchirent ses habits : ses hommes rentrent en désordre à la caserne Napoléon, sur l'ordre du général Trochu, qui continue à leur défendre de faire feu.

Puis, les perturbateurs, massés dans les pièces situées près de la seconde salle du Conseil, dont les fenêtres donnent sur le quai de Gesvres et sur la cour du Préfet, essaient de composer le nouveau Gouvernement. Un citoyen propose une liste « à la tête de laquelle se trouve, comme président, Dorian. — Bruyante interruption. — Pas de président! Nous sommes tous égaux!

« Chacun offre alors son candidat : Mottu, Fonvielle, Millière. L'assistance adopte, dans l'ordre suivant, les douze membres qui doivent former la Commune :

» 1. Dorian; 2. Blanqui; 3. Delescluze; 4. Louis Blanc; 5. Félix Pyat; 6. Bonvalet; 7. Ledru-Rollin; 8. Verdure; 9. Schœlcher; 10. Jacquemart; 11. Greppo; 12. Martin-Bernard.

» A peine dressée, cette liste soulève une multitude de protestations. « Ce sont des aristos! Il faut du peuple! nous voulons du peuple! » — Beaucoup réclament le fier Barbès, ignorant qu'il est mort. Le nom de Rochefort n'est pas accepté. »

« L'agitation devient effroyable. Ici, on acclame Mégy, Millière; ailleurs, d'autres noms. Des hommes de bonne volonté copient toutes ces listes et les jettent, pêle-mêle, par la fenêtre, aux gardes nationaux qui les lisent et battent des mains. C'est une de ces listes qui, tombant sur la tête de Flourens, encore à cheval, va le décider à apporter ou à imposer la sienne. »

Pendant ce temps, M. Arago, flanqué de MM. Clamageran et Hérisson, fait son entrée dans la salle du Conseil et apporte les résolutions votées par les maires.

Voici la version de M. Gambetta sur le résultat, lequel a donné lieu à des variantes assez sensibles :

« La délibération sur la proposition des maires avait été courte, et, quoiqu'en dise M. Jules Favre dans son livre, cette proposition avait été adoptée par la majorité. La promesse officielle des élections municipales à bref délai, demandées par l'assemblée des maires, décrétée par le Gouvernement, fut annoncée de tous côtés à la foule. Cette résolution fut adoptée par cinq voix contre trois. MM. Emma-

nuel Arago, Jules Favre, Jules Ferry, Pelletan, Picard votèrent pour; MM. Garnier-Pagès, Jules Simon et Trochu votèrent contre. »

Ce qui est certain, ce qui confirme cette dernière version, c'est que, sortant immédiatement de la salle du Conseil, M. Etienne Arago se trouve devant l'escalier sur lequel s'ouvrent les bureaux du Préfet. Il y annonce la bonne nouvelle à la foule et est accueilli par des applaudissements. Passant ensuite dans la salle du Trône, il se met à une des fenêtres de la place de Grève et fait une semblable déclaration. Cette fois, l'unanimité des applaudissements n'existe plus : les cris de : « *La Commune! La Commune!* » sortent, très nourris, de la masse qui s'écrase devant le palais municipal. Et M. Etienne Arago de répliquer : « Non! non! pas de Commune! vous avez les élections municipales : elles ont été demandées par les maires et acceptées par le Gouvernement de la Défense! »

Comme si les élections municipales n'étaient pas la Commune, à moins de ne rien être du tout!

Mais les ardents qui remplissent la salle du Trône n'ont pas entendu ce que le maire de Paris a dit à la fenêtre. Ils tempêtent pour connaître la décision prise, et M. Etienne Arago monte sur la table des huissiers. Agitant le papier contenant le vœu des maires, il se prépare à en faire une troisième lecture quand un individu le déchire en partie, en cherchant à le lui arracher, d'autres saisissent le maire par derrière et un troisième secoue son écharpe tricolore, aux applaudissements des assistants.

Transporté d'indignation, M. Etienne Arago revient dans la salle du Conseil; pâle, défait, frémissant de colère, et jetant l'insigne municipal sur la table : « Ils l'ont souillé par leurs insultes! Je le dépose, et ne le reprendrai que lorsque l'honneur du magistrat sera vengé : du reste, tout est perdu. Les portes de l'Hôtel de Ville ont été ouvertes, le palais est envahi, vous allez voir ces furieux! » MM. Trochu, Jules Favre, Jules Simon et leurs collègues supplient M. Etienne Arago de receindre l'écharpe *polluée* par les émeutiers, et celui-ci consent enfin à la reprendre.

Tout à coup, vers quatre heures et demie, un fracas épouvantable se fait entendre dans les pièces voisines de la salle du Conseil, les portes cèdent sous une poussée irrésistible : un flot de gardes nationaux en armes, d'hommes du peuple, de volontaires de tous les uniformes se précipite dans la salle avec des cris sauvages. Ce sont les gardes du corps de Flourens, « légion de tirailleurs organisée, au commencement du siège, par le général Trochu, qui pensait donner ainsi un aliment à la fièvre (*sic*) des habitants de Belleville.

Surpris par l'annonce officielle de la capitulation de Metz, de la perte du Bourget et du projet d'armistice, Gustave Flourens s'était hâté de réunir, à neuf heures et demie du matin, les chefs de ses cinq bataillons. Flourens et deux de ses commandants avaient été

d'avis de marcher incontinent sur l'Hôtel de Ville; trois autres avaient préféré demander l'avis de tous les chefs de bataillon révolutionnaires. En conséquence, rendez-vous avait été donné pour quatre heures au café de la Garde nationale, rue de Rivoli. En attendant la décision à prendre, Flourens avait rassemblé ses hommes et n'avait pu se mettre en marche qu'à trois heures un quart. Sur la route, on leur avait dit que le Gouvernement avait abdicqué, que Dorian et Schœlcher avaient été chargés de présider les élections et de gouverner dans l'intérim entre les deux pouvoirs.

« C'était la première troupe armée qui apparaissait; le mouvement allait changer de physionomie : il n'y avait encore eu que tumulte, l'insurrection commençait. »

Arrivé sur la place de Grève, Flourens, familiarisé déjà avec les escaliers et les détours du palais municipal, ne s'est pas trompé de chemin comme MM. Delescluze, Tibaldi et autres; il a marché tout droit vers la salle du Conseil et présenté sa tête de Méduse aux lamentables membres du Gouvernement.

« Comme une anguille qui trouve devant elle une maille de filet rongé, Picard, toujours malin », profite du premier moment de trouble pour s'échapper tranquillement. Il se lève comme pour changer de place, gagne la porte et descend le grand escalier en recevant et en donnant un bon nombre de coups de chapeau. Sans vergogne, « il laisse ses collègues pasticher, à leur aise, sur leurs fauteuils, la scène fameuse du Sénat romain envahi par les Gaulois. Cet homme pratique et délié va chercher la garde ». Il sort donc, prend un fiacre et se rend au ministère des Finances. Nous exposerons plus tard ce qu'il fera pour délivrer ses collègues.

En attendant, les membres du Gouvernement, serrés comme dans un étau, restent assis autour de la table des délibérations. M. Jules Favre a, à sa droite, le général Trochu, à sa gauche, M. Garnier-Pagès, en face de lui, M. Jules Simon.

Le général Trochu et, successivement, tous les autres membres du Gouvernement tâchent, mais en vain, de se faire entendre. Les vociférations, les lazzi, les imprécations rendent tout discours impossible. « On crie : *La déchéance! la destitution! A Mazas! A Vincennes!* »

Le Gouverneur, en voyant entrer les tirailleurs de Flourens avec leurs fusils, dit au commandant Bibesco, qui était derrière lui, appuyé au dossier de son fauteuil : « Je puis être par ces gredins, l'objet d'outrages que je ne subirai pas sous les insignes du commandement, » et, retirant ses épauettes et sa plaque de la Légion d'honneur, il les lui remet, et continue à fumer paisiblement son cigare.

M. Jules Favre se lève pour lancer une protestation. Mille cris redoublés couvrent à l'instant sa voix.

M. Rochefort essaie encore de parler. On le hue. Toutes les injures lui sont prodiguées.

Aussi bien, les généraux de l'insurrection s'épuisent en efforts inutiles pour dominer le vacarme: ils ne sont pas plus écoutés que les membres du Gouvernement. Debout sur la table du Conseil, piétinant les papiers, les sabliers, les écritaires, dont le contenu inonde le tapis, ils jettent dans cette tempête les notes les plus vibrantes sans pouvoir obtenir le silence. Flourens, avec ses grandes bottes à l'écuycère, et Milière, qui paraissent les plus importants, courent d'un bout de la table à l'autre, réclamant une obéissance que nul n'est tenté de leur accorder. Des rafales de cris de « Vive la Commune! » passent avec une telle intensité qu'il est impossible à la voix la plus puissante de résister à un pareil orage.

Par instants, la voix de M. Flourens se fait cependant entendre: « Le peuple ne sortira pas, dit-il, sans avoir obtenu la satisfaction qu'il réclame. Jusque-là, les membres du Gouvernement de la Défense nationale sont prisonniers; ils sont nos otages.... — Non, lui crie-t-on de toutes parts, il faut les conduire à Mazas; il faut les fusiller; qu'on en finisse! »

Cette foule en délire jouit de son triomphe. Elle témoigne sa joie par le tapage. Elle est heureuse d'humilier ses gouvernants. Ce premier acte dure près de deux heures sans qu'il soit possible à personne d'établir un peu d'ordre dans cet indescriptible chaos. Rien ne peut faire prévoir la fin de l'orgie, et l'obscurité commence à emplir les grandes salles du palais....

La délivrance du Gouvernement par la Garde nationale, que l'auteur raconte ensuite, font l'objet d'autres extraits de ce chapitre saisissant de M. Duquet.



## Circulaires et pièces officielles.

### *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'armement, l'équipement et l'instruction du landsturm.*

Monsieur le Président et Messieurs,

Dans notre message du 21 mai 1886, concernant l'organisation du landsturm, nous avons fait savoir que notre avis était de n'appeler le landsturm au service qu'en cas de guerre et même de le dispenser d'assister à des inspections. Nous prévoyions donc que l'armement du landsturm n'aurait lieu que dans le cas d'une guerre. C'est aussi dans ce sens qu'avait été rédigé l'article 3 de la loi fédérale du 4 décembre 1886 concernant le landsturm, qui prescrit ce qui suit: « Le » landsturm n'est mis sur pied que dans les temps de guerre ou de